C (Art. 110 -121) Règlement de jeu pour le championnat U12 et U9

Préambule

L'objectif premier des championnats U12 et U9 est d'offrir aux enfants âgés de 11 ans au maximum le plus grand nombre possible d'occasions de jouer, quel que soit leur niveau. Le développement des compétences ainsi que le développement physique et psychique sont au centre de l'attention, les résultats sont secondaires. Pour que cela fonctionne, il est important que les acteurs du hockey sur glace pour enfants (entraîneurs et entraîneurs adjoints, responsables, parents) comprennent le sens et le but du championnat. Il appartient aux responsables du club de mettre en place, à partir du règlement minimal, les conditions nécessaires à un fonctionnement discipliné et respectueux de tous. Les enfants doivent pouvoir jouer ; le club n'a aucune ambition à remplir avec ce championnat U12 et U9.

Fixation des objectifs sportifs :

- ABC du hockey sur glace - capacités techniques (acquérir et consolider les compétences de base)
- Plaisir au jeu avec un degré d'activité élevé
- Expérience positive "Hockey sur Glace" (renforcement de l'estime de soi, de la confiance en soi et du sentiment d'efficacité personnelle)
- Diversité de mouvements / coordination
- Traitement égal de tous les joueurs/toutes les joueuses (parts de jeu identiques)

Art. 110 Installations

Répartition de la glace U9 3:3 format en travers

- Le jeu se déroule sur la largeur (en travers) sur 1/4 de la surface de glace (dimensions du terrain 30 x 15 mètres ou plus petites, en fonction des dimensions de la patinoire). La patinoire doit donc être divisée en quatre terrains de taille identique. Les matches se déroulent simultanément sur deux à quatre terrains, en fonction du nombre d'équipes participantes. En fonction de l'espace disponible, les zones de changement doivent être séparées dans les coins de la surface de jeu ou placées latéralement en dehors de la surface de jeu. Dans tous les cas, les zones de changement doivent être clairement définies par l'organisateur et communiquées aux équipes participantes.
- Il sera renoncé aux points d'engagement devant les buts. Le dirigeant / la dirigeante de la rencontre lance le palet le plus rapidement possible dans un coin derrière la ligne de fond du but.
- Les buts sont placés à une distance de 100cm de la bande latérale (bordure arrière du but). Une ligne de but n'est pas nécessaire.

Répartition de la glace U12 3 :3 format en travers

- Le jeu se déroule sur la largeur (en travers) sur 1/3 de la surface de glace (dimensions du terrain 30 x 20 mètres ou plus petites, en fonction des dimensions de la patinoire). La patinoire doit donc être séparée en 3 terrains de taille identique. Les matchs se déroulent simultanément sur deux ou trois terrains, en fonction du nombre d'équipes participantes. Si 4 équipes seulement jouent sur 2 patinoires, la patinoire centrale (zone neutre) est utilisée comme zone de changement. Si les 3 terrains sont utilisés simultanément, les zones de changement doivent être séparées dans les coins du terrain. Dans tous les cas, les zones de changement doivent être clairement définies par l'organisateur et communiquées aux équipes participantes.
- Il est renoncé à des points d'engagement devant les buts. ~~L'arbitre~~ Le dirigeant / la dirigeante de la rencontre lance le palet le plus rapidement possible dans un coin derrière la ligne de base de but,
- Les buts sont placés à une distance de 100 cm (bordure arrière du but) de la bande latérale. Une ligne de but n'est pas nécessaire.

c) Surface de glace U12-1 «Intro to Full-Ice» format 5:5

Les matchs U12-1 5:5 « Intro to Full-Ice » se déroulent sur une surface de jeu normale (surface de glace complète). Toutes les informations complémentaires figurent dans les directives « U12-1 Intro to Full-Ice ».

Art. 111 Nombre de surfaces de jeu format en travers 3:3 U9 et U12

La répartition des zones définie à l'art. 110 prévoit deux à quatre surfaces de jeu jouables (1/4 de patinoire en travers) au niveau U9 et deux à trois surfaces de jeu jouables (1/3 de patinoire en travers) au niveau U12.

Art. 112 Séance de calendrier

Le championnat U9 et U12 doit être conçu de manière à ce que tous les organisateurs des tours du championnat soient connus lors de la réunion de planification du calendrier. Un club doit organiser 2 à 3 journées de match par saison. En principe, au moins 3 matchs sont disputés par tournoi 3:3 U9 et U12 (donc au moins 4 équipes participantes).

Art. 113 Mise en œuvre des tournois U9 et U12 en format en travers 3:3

1 Organisation des changements: Les lignes changent de manière collective après un bref signal acoustique. Ce signal retentit toutes les 60 secondes. La ligne qui est échangée laisse le puck sur place (des passes à un co-équipier / une co-équipière ne sont pas autorisées), quitte immédiatement la surface de jeu et est remplacée de manière "volante" par une nouvelle ligne. La nouvelle ligne reprend immédiatement le jeu. Des doubles engagements ne sont pas autorisés.

2 Début et fin du match: Tous les joueurs se positionnent comme lors d'un début normal d'une rencontre. L'arbitre lance le puck après un signal acoustique au centre de la surface de jeu. Le jeu commence est dure sans interruption jusqu'au signal acoustique final (klaxon).

3 Temps de jeu : Si 4 équipes participent, la durée du match est de 1 x 30 minutes (ou 2x 18 min avec 2 minutes de pause à la mi-temps) de temps de jeu effectif. L'horloge n'est pas arrêtée. Il n'y a pas de changement de côté. L'organisateur peut définir une autre durée de match en fonction de la réservation de glace disponible et du nombre d'équipes impliquées, à condition que la durée effective de tous les matches soit d'au moins 90 minutes par équipe lors d'un tournoi. Il tient compte du principe selon lequel les enfants doivent bénéficier du plus grand temps d'activité possible (beaucoup de temps de jeu, peu d'interruptions).

4 Les clubs doivent effectuer l'annonce de tournois en groupes de jeu différents. L'annonce se fait dans les catégories suivantes:

Catégories U9:
U9-2: Débutants en provenance de l'école de hockey, débutants en patinage (F1-F2)
U9-1: Jouaient déjà au hockey l'année précédente, démontrent des progrès dans l'ABC du hockey sur glace (F2-3)

Catégories U12
U12-3 : classe de performance la plus basse, bases du hockey sur glace peu développées (F3) (F2)
U12-2 : classe de performance moyenne (F2-F3)
U12-1 : classe de performance la plus élevée, bases très développées du hockey sur glace (F3)

5 Inscriptions des équipes
Lors des inscriptions d'équipes, la classification U9-2 ou U9-1 ainsi que U12-3, U12-2 ou U12-1 doit être prise en considération.

6 Nombre minimum de matches en U9 et U12 par joueur en qualité d'objectif

- 4 tournois jusqu'à Noël
- 4 tournois après Noël
- 1 tournoi « event » pour la fin de saison

Le nombre minimum fixé dans le règlement est volontairement bas afin que tous les clubs et les parents des joueurs puissent organiser les participations de leurs enfants aux tournois en fonction de leurs possibilités. Un nombre plus élevé de matchs peut être motivant et bénéfique pour les enfants si les circonstances le permettent et si cela n'est pas perçu comme une charge.

7 Des équipes mixtes de différents clubs peuvent être inscrites en tant qu'équipe pour les tournois.

8 Nombre de joueuses / joueurs sur la glace: On joue à 3 contre 3 plus 1 gardien/gardienne par équipe. Voir également la taille des équipes à l'art. 114.

9 Gardien / gardienne: Les gardiens / gardiennes peuvent être changés en tout temps.

U9: En accord avec les clubs participants, il est permis lors de tournois U9 de renoncer à des gardiens/gardiennes et de jouer avec des petits buts d'entraînement.

Art. 114 Composition de l'équipe

a) Composition de l'équipe U9 et U12 3:3 format en travers

Dans la mesure du possible, les tournois U9 et U12 doivent se dérouler au format 3 contre 3 avec une équipe composée de 9 joueurs/joueuses plus 1 à 2 gardiens/gardiennes, afin de pouvoir effectuer trois changements complets et que tous les enfants puissent jouer autant les uns que les autres. Il n'y a toutefois pas de nombre minimum de joueurs par équipe. Les doubles engagements ne sont pas autorisés (sauf si l'équipe ne dispose pas d'au moins deux blocs complets). Dans l'intérêt de formation, il convient de convenir au préalable avec l'entraîneur adverse de la manière la plus judicieuse d'organiser l'organisation des changements.

Dans la mesure du possible, les joueurs/joueuses doivent être répartis en fonction de leur niveau (les joueurs/joueuses les plus performants dans le 1er bloc, ceux de niveau moyen dans le 2e bloc et ceux de niveau le plus faible dans le 3e bloc) ; pas de coaching spécial ni de pression sur les joueurs/joueuses les plus performants !

Si un club aligne plus d'une équipe lors d'un tournoi (jour de match), les joueurs/joueuses de chaque équipe doivent être désignés avant le début du 1er match. Aucun remplacement n'est autorisé le jour du match. Toutefois, le remplacement des joueurs et joueuses est autorisé lors d'un autre jour de match.

b) Composition de l'équipe U12-1 en format "Intro to Full-Ice"

Dans l'intérêt de la formation, il est recommandé de disputer les matchs "Intro to Full-Ice" au niveau U12-1 avec, si possible, 3 blocs complets et 1 à 2 gardiens/gardiennes (effectif recommandé : 15 + 2). Toutes les informations complémentaires figurent dans le guide "U12-1 Intro to Full-Ice".

<u>Gardiens/gardiennes</u>
Pour des tournois U9, il est recommandé de mettre en place un joueur avec un équipement régulier (complet) de gardien. Il est toutefois toujours recommandé de ne pas recruter de gardien/de gardienne "fixe" mais de faire vivre la diversité de mouvement du hockey sur glace comme un tout (gardiens et joueurs).

Art. 115 Déroulement de jeu U9

a) Déroulement de jeu en U9 ou U12 format en travers 3:3

Dirigeants de la rencontre
Les dirigeants/dirigeantes de la rencontre sont convoqués par la direction du tournoi. Les rencontres sont dirigées par un dirigeant / une dirigeante par surface de jeu. L'arbitre Le dirigeant/la dirigeante de rencontre est équipe de 2 pucks: Un puck pour le match et un puck de rechange. Si le puck "quitte" la surface de jeu, le dirigeant / la dirigeante de la rencontre lance le puck de rechange au centre du terrain (espace libre). Ceci en criant en même temps: "Nouveau puck". Si le puck est arrêté par le gardien/la gardienne, ce puck est lancé par l'arbitre dans un des deux coins du terrain. Lors d'un but marqué, le puck reste dans les buts et n'est par conséquent plus jouable. Les joueurs/joueuses de l'équipe, qui vient de marquer un but, retourne immédiatement dans sa moitié de la surface jeu. En même temps, un nouveau puck est lancé par le dirigeant / la dirigeante de la rencontre derrière le but de l'équipe, qui vient d'encaisser un but. Le jeu reprend sans interruption le plus rapidement possible. Pendant le match, le dirigeant / la dirigeante de la rencontre se procure un nouveau puck de rechange au bord de la zone de changement ou dans le but.

Pucks pour les matches U9-2:
Les pucks bleus (pucks légers) sont impérativement à utiliser.

Buts de match U9
Les matches se jouent obligatoirement sur les buts Kids 80 (petits buts)

b) Déroulement de jeu en U12-1 5:5 format "Intro to Full-Ice"

Les clubs bénéficient d'une grande liberté dans la mise en œuvre des matchs "Intro to Full-Ice" au niveau U12-1 afin que le caractère formateur puisse être exploité au mieux. Toutes les informations complémentaires figurent dans les directives "U12-1 Intro to Full-Ice".

Art. 116 Pénalités

Des fautes et une dureté excessive doivent en premier lieu être corrigées et sanctionnées de manière interne par les coaches.
Le dirigeant / la dirigeante de la rencontre est toutefois toujours autorisé à prononcer une pénalité. Lors d'une sanction, l'arbitre interrompre la rencontre. Le jeu est repris avec un penalty (au lieu d'une réduction du nombre de joueurs). Le tireur (le joueur, qui a été victime d'une faute) peut se présenter seul face au gardien depuis le centre, Sur signal du dirigeant / de la dirigeante de la rencontre, les autres partent à sa poursuite (en respectant une distance de 3 mètres). Si le but n'est pas marqué, le jeu reprend immédiatement

Art. 117 Règles de jeu

Autres adaptations des règles
On joue selon les règles officielles. Adaptations voir article 115. D'autres adaptations sont:

- Le hors-jeu est supprimé dans les formats en largeur 3:3
- Le body-check, la charge contre la bande, une attaque frontale sur le corps sont à sanctionner par les entraîneurs et le joueur doit être éduqué à un comportement correct (des pauses de réflexion sont importantes dans de tels moments).
- Le slap-shot est sanctionné d'une pénalité mineure dans les formats en largeur 3:3
- U12-1 "Intro to Full-Ice". D'autres possibilités d'adaptation des règles sont présentées dans les directives "U12-1 Intro to Full-Ice".

Art. 118 Qualification de jeu des joueuses et joueurs

U9

Les joueurs et joueuses U9 doivent disposer d'un enregistrement. Les enregistrements des joueurs / joueuses doivent être présentées aux officiels avant le début de chaque match. Le caractère de formation doit être au centre de l'intérêt. Les clubs et les organisateurs sont tenus d'organiser des groupes de jeu à force égale (annonce en U9-2 et U9-1). Des équipes composés de joueurs / joueuses provenant de clubs différents avec un niveau de jeu similaire sont possibles. Les joueurs et joueuses U9 et U12 sont autorisés à jouer pour une (1) autre équipe U9 ou U12 également sans licence B. L'accord du club, qui détient la licence A, est toutefois nécessaire.

U12

Les joueurs / joueuses U12 doivent disposer d'un enregistrement. Les enregistrements des joueurs/joueuses doivent être présentées aux officiels avant le début de chaque match. Les joueurs / joueuses U9 et U12 sont autorisés à jouer pour une (1) autre équipe U9 ou U12 également sans licence B. L'accord du club, qui détient la licence A, est toutefois nécessaire.

Joueurs U12 au niveau U14

Les joueurs / joueuses des années de naissance U12 peuvent évoluer librement dans toutes les catégories de performance U14 et peuvent continuer à être alignés en U12.

Les joueurs / joueuses U12 ne peuvent PAS être alignés en catégorie U9 à l'exception des over-age selon l'article 108.

Art. 119 Exigences minimales au dirigeant / à la dirigeante de la rencontre

U9: Âge minimum du dirigeant / de la dirigeant les tournois U9: "Âge U14"
U12: Âge minimum des arbitres pour les tournois U12: "Âge U16"
(pour les deux formes de tournoi, les dirigeants / dirigeantes de la rencontre ne sont pas obligés d'avoir une licence d'arbitre).

Equipement imposé aux dirigeant/dirigeantes de la rencontre pour leur propre protection et comme signe de respect vis-à-vis des enfants:

- Maillot d'arbitre
- Casque (avec visière)
- Pantalons de couleur foncée

La licence d'arbitre NWB autorise à diriger des rencontres des catégories U9, U12 et U14, peu importe l'âge de l'arbitre.

Art. 120 Organisation sur place

C'est l'équipe locale qui se charge de l'organisation. Elle désigne 2 dirigeants de jeu (1 par surface de jeu) et 1 chronométreur. Il n'y a pas de rapport de match ou de saisie dans le Reporter. Les résultats ne sont pas communiqués et ne figurent nulle part. Seule la convocation des joueurs du club est remise à l'organisateur responsable.

Art. 121 Litiges

Il n'y aura ni protêt ni recours, etc. Aucun appel ne sera interjeté auprès d'une instance supérieure. Tout désaccord se réglera sur place entre les responsables. En cas de divergence d'opinions, chaque équipe délègue un responsable en vue d'un arrangement. C'est la majorité simple qui décide. En cas d'égalité de voix, la décision finale revient à l'organisateur.